

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

AR Prefecture

063-200070712-20240905-DBC20240905_01-DE
Reçu le 18/09/2024
Publié le 18/09/2024

N° DBC 20240905-01

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 05 SEPTEMBRE 2024 à 13 HEURES

Date de la convocation : 26 août 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 05 septembre 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Chantal CHASSANG, Patrice BION (représente Michel GONIN), Patrick SAUZEDDE, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Stéphane RODIER, Rachel BOURIER, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
19

Membre du Bureau représenté :
0

Membre présent sans voix
délibérative : 0

Total votants : 19

OPERATIONS D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ OPAH-RU de Thiers

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ;

Vu la convention de l'OPAH-RU de Thiers n°063-01-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'Etat, l'ANAH, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne,

AR Prefecture

063-200070712-20240905-DBC20240905_01-DE
Reçu le 18/09/2024
Publié le 18/09/2024

Vu l'Avenant n°1 à la convention n°063-01-2018 du 8 février 2023 signée par l'Etat, l'ANAH, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre de l'OPAH-RU de Thiers, la Communauté de communes a reçu 8 dossiers de demande de contribution d'un propriétaire pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; il concerne :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Anaïs CONGIU	PO	25, rue Gabriel Marc 63300 THIERS	79 499,00 € (Plafonné à 70 000€)	20 % prime énergie plafonnée à 6 000 € Prime 1 ^{ère} accession 4 000 €	10 000,00 €
Oktaï YILMAZ	Locataire	17, avenue Voltaire 63300 THIERS	9 074,16 €	10 % autonomie	907,00 €
SOLIHA LOIRE PUY-DE-DOME	PB	26, rue Rouget de l'Isle 63300 THIERS	4 876,00 €	10 % façade	488,00 €
Loïc DENOMAISON	PB	4, rue Victor Hugo R+1 - Logement 1 63300 THIERS	49 792,34 €	15 % prime énergie 7 469 € Prime sortie de vacance 2 000 €	9 469,00 €
Loïc DENOMAISON	PB	4, rue Victor Hugo R+2 - Logement 2 63300 THIERS	50 996,36 €	15 % prime énergie 7 649 € Prime sortie de vacance 2 000 €	9 649,00 €
Loïc DENOMAISON	PB	4, rue Victor Hugo R+3 - Logement 3 63300 THIERS	64 090,04 €	15 % prime énergie 9 614 € Prime sortie de vacance 2 000 €	11 614,00 €
Loïc DENOMAISON	PB	4, rue Victor Hugo 63300 THIERS	8 846,00 €	10 % façade	885,00 €
Georges LIOTARD	PB	8, place de la Mutualité R+2 63300 THIERS	19 895,30 e	15 % prime énergie 2 984 € Prime sortie de vacance 2 000 €	4 984,00 €
TOTAL				/	47 996,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **47 996,00 euros**.

AR Prefecture

063-200070712-20240905-DBC20240905_01-DE
Reçu le 18/09/2024
Publié le 18/09/2024

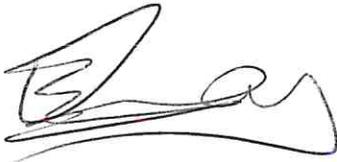
Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 19	Membres du Bureau présents : 19	Représentés : 0
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 19	Pour : 19	Contre : 0
Abstention :	Membre présent sans voix délibérative : 0	Non-participation : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

